



Règlement des randonnées pour le TELETHON
2017
en voitures de collection et d'exception



Les « Randonnées du TELETHON » sont des balades sur routes ouvertes à la circulation réalisées sur un parcours prédéfini sur un « road-book » qui donne des indications de directions et de distances. Ce n'est pas une course de vitesse ou un parcours à faire en un minimum de temps, c'est juste le plaisir de découvrir des routes nouvelles... Le véhicule utilisé dans le cadre du Téléthon doit être assuré par son propriétaire et être à jour au niveau du contrôle technique selon la réglementation en vigueur.

Les règles de la randonnée :

- L'objectif est de parcourir un itinéraire précis en suivant toutes les indications successives des lignes du road-book.
- Chaque ligne décrit le changement de direction avec un schéma et des consignes.
- Les indications de distances sont celles lues sur le compteur d'un véhicule: la distance lue sur votre compteur peut donc être différente, en plus ou en moins.
- Tous les carrefours et ronds-points ne sont pas forcément indiqués, sans indications contraires, rester sur la route principale, ou continuez tout droit aux intersections jusqu'à la distance indiquée, qui coïncide avec le nouveau changement de direction...

Les consignes de sécurité

- Nous vous rappelons qu'il ne s'agit en aucun cas d'une épreuve de compétition ou d'une épreuve chronométrée.
- Respect absolu du code de la route : vous devez vous conformer aux règles de la circulation du code de la route, notamment dans les intersections et en terme de respect de la vitesse.
- Le conducteur ne doit pas lire le road-book en roulant.
- Arrêtez-vous en sécurité (parking, trottoir, entrée de champ,..) afin de ne pas gêner la circulation.
- Evitez de gêner la circulation avec une vitesse non adaptée.
- Attention au clignotant.
- L'organisation se réserve le droit d'exclure toute personne ne respectant pas ces consignes.

Divers : Une voiture avec les organisateurs suit le parcours en dernière position. Si vous ne trouvez pas votre route, vous pouvez utiliser la carte de secours qui est jointe à votre road-book et, si vous voulez rentrer directement à votre domicile, merci de prévenir les organisateurs.

En cas de problème ou d'abandon, prévenir:

Alain Lefauchaux : 06 14 98 57 83 Jean-Paul Pacaud : 06 80 67 31 57

Secours : 18 ou 112

Plan d'accès à MONTREUIL-JUIGNE (49460)



STATIONNEMENT
Esplanade Jean
Moulin

ACCUEIL et POT
Maison du Parc

Mairie

REPAS
Salle
Jean
Huez

Eglise

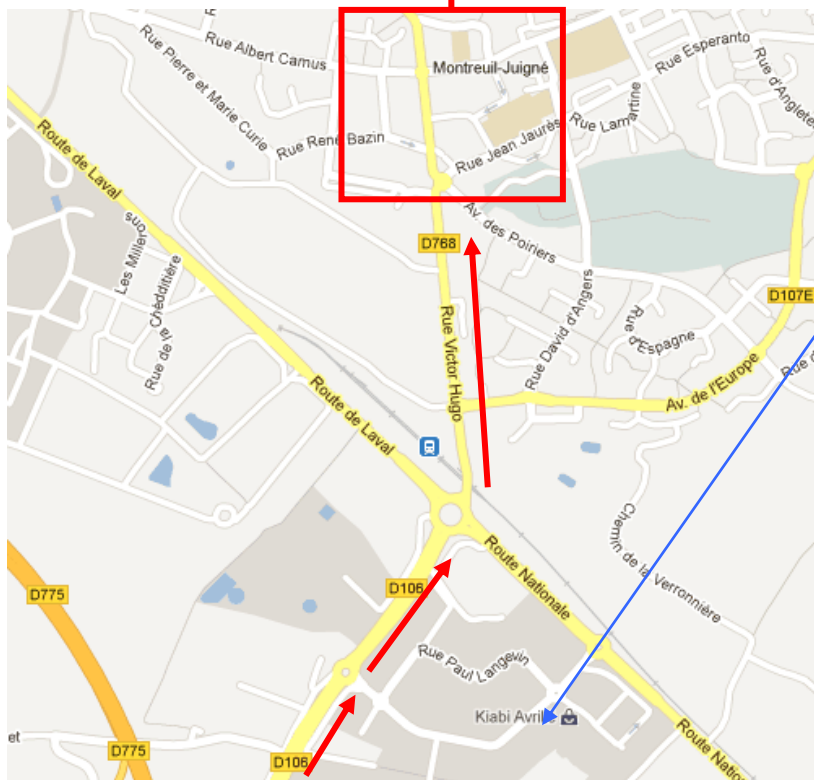
Collège

D768

Place

Centre
Jaques
Prévert

100 m



CARBURANT

Centre commercial
AUCHAN
La Croix cadeau

Sur autoroute A11
prendre la sortie
N° 17
Rennes / Laval

Et ensuite

Sortie
Avrillé-Nord /
Montreuil-Juigné